

PLAN DE RÉPONSE COMMUNAUTAIRE AUX CAMPEMENTS

POUR LA MONTÉRÉGIE



JANVIER 2025

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons souligner la précieuse contribution des six Tables de concertation en itinérance de la Montérégie, ainsi que celle de tous les partenaires qui ont consacré leur temps et leur énergie à la conception du présent Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC) pour notre région. Leur engagement a permis de nourrir la réflexion qui sous-tend cette œuvre collective et concertée.

La réalisation de ce PRCC n'aurait pu être accomplie sans la mobilisation de l'ensemble des partenaires en itinérance : les organismes communautaires, certaines municipalités, les Offices municipaux d'habitations (OMH) et services de police de la Montérégie.

Grâce à cette collaboration, nous avons pu dégager une vision globale et commune quant aux besoins urgents des campements et de l'itinérance hors refuge afin d'offrir une réponse rapide, pertinente et adaptée aux personnes en situation d'itinérance et à risque de le devenir.

MEMBRES DU COMITÉ DÉCISIONNEL

Martin Tétrault, Directeur des programmes santé mentale, dépendance et itinérance (DPSMDI), CISSS de la Montérégie-Centre;

Nathalie Ruest, Adjointe au directeur des programmes santé mentale, dépendance et itinérance, CISSS de la Montérégie-Centre;

Viviane St-Jean, Chef des programmes régionaux et communautaires, direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance, CISSS de la Montérégie-Centre;

Sonia Cyr, Agente de planification, de programmation et de recherche en itinérance, DPSMDI, CISSS de la Montérégie-Centre;

Sylvie Beauregard, Agente de planification, de programmation et de recherche en itinérance, DPSMDI, CISSS de la Montérégie-Centre;

Louis-Philippe Boucher, Spécialiste en activités cliniques, CISSS de la Montérégie-Ouest;

Johanne Nastroom, Directrice Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie;

Olivier Griffin, Directeur général de services des immeubles, Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton;

Joël Gomez, Directeur général de services des immeubles, Office municipal d'habitation Haut-Richelieu.

RÉDACTION

Sonia Cyr, Agente de planification, de programmation et de recherche en itinérance, DPSMDI, CISSS de la Montérégie-Centre.

RÉVISION

Nathalie Ruest, Adjointe au directeur des programmes santé mentale, dépendance et itinérance, CISSS de la Montérégie-Centre;

Viviane St-Jean, Chef des programmes régionaux et communautaires, direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance, CISSS de la Montérégie-Centre;

Sylvie Beauregard, Agente de planification, de programmation et de recherche en itinérance, DPSMDI, CISSS de la Montérégie-Centre;

Sandrine Adaï, Technicienne en administration, direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance, CISSS de la Montérégie-Centre.

MISE EN PAGE

Sandrine Adaï, Technicienne en administration, direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance, CISSS de la Montérégie-Centre.

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE RÉGIONAL.....	5
1.1 Description de la zone visée	5
1.2 Description de l'état de l'itinérance hors refuge et dans les campements dans la communauté	6
2. CONSULTATION DES PARTENAIRES	14
2.1 Une description de la structure de gouvernance	14
2.2 Une description de la table de concertation et autres parties prenantes qui ont été consultées dans le développement des PRCC et qui seront mobilisées dans leur mise en œuvre.	15
3. PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ET SES OBJECTIFS	16
3.1 Vision de la communauté	16
3.2 Objectifs à court et moyen terme (se doter d'objectifs en précisant les résultats visés)	16
4. PLAN D'INVESTISSEMENT	18
4.1 Description des investissements de contrepartie du Québec en lien avec les campements et l'itinérance hors refuge	18
4.2 Élaboration d'un plan d'investissement par activité du financement en cours pour les allocations reçues :	18
5. RÉSULTATS RÉGIONAUX.....	19

1 CONTEXTE RÉGIONAL

1.1 Description de la zone visée

La Montérégie est l'une des plus grandes régions administratives du Québec située au sud de la province avec une superficie de 11 112 km², selon l'Institut de la statistique du Québec. Elle se distingue par sa diversité géographique. Elle est bordée par le fleuve Saint-Laurent au nord, et s'étend jusqu'à la frontière des États-Unis du Vermont et de New York au sud et est voisine avec l'Ontario à l'ouest. La Montérégie offre des paysages montagneux, de vastes terres agricoles et de nombreux parcs, tout en étant à proximité de la ville de Montréal. En 2021, selon Statistiques Canada, la population de la Montérégie était estimée à 1 591 620 habitants, ce qui en fait la deuxième région la plus peuplée du Québec après l'Île de Montréal. Cette région comprend des zones très urbaines, notamment autour de l'agglomération de Longueuil, et des zones rurales comme celles de la municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains, de la MRC de la Haute-Yamaska et de Sorel complètement à l'Est, ainsi que d'autres parties éloignées de la région complètement dans l'ouest tel que Salaberry-de-Valleyfield.

Les grandes villes telles que Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu et Châteauguay comptent une population urbaine dense, tandis que les MRC comme Pierre-De Saurel, Rouville et Les Jardins-de-Napierville sont plus rurales. La population de la Montérégie est en constante augmentation en raison de l'expansion des zones urbaines proches de Montréal et de l'immigration croissante. En effet, celle-ci accueille une proportion significative de nouveaux arrivants, principalement dans les zones urbaines, ce qui a des impacts sur la composition culturelle et les besoins en matière de services sociaux. Comme dans beaucoup d'autres régions du Québec, la Montérégie fait face à plusieurs enjeux sociaux et économiques tels que le vieillissement de la population, la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi que la pénurie de logements abordables qui influencent les besoins en services et les défis liés à l'itinérance. Le transport, en raison de du vaste territoire de la Montérégie, constitue un enjeu majeur, car aucun système de transport ne permet de relier efficacement les usagers d'est en ouest. C'est pourquoi il est essentiel de disposer de ressources suffisantes et spécialisées dans chacune des six sous-régions de notre territoire.

La présence des travailleurs saisonniers ou travailleurs agricoles qui migrent temporairement pour répondre à la demande saisonnière de main-d'œuvre dans le secteur agricole peut avoir des répercussions importantes sur l'itinérance. Leur situation précaire, marquée par l'instabilité du logement et des conditions de vie difficiles, augmente le risque d'itinérance, en particulier lorsqu'ils n'ont pas de soutien une fois leur emploi terminé. Certaines personnes qui ne retournent pas dans leur pays d'origine peuvent se retrouver dans une situation précaire, tout comme les populations locales déjà vulnérables, y compris des personnes en situation d'itinérance. Ces dernières peinent à accéder à des logements abordables ou à des services sociaux. Cela peut intensifier les tensions sociales et compliquer la gestion de l'itinérance dans les communautés locales, notamment dans les régions rurales où les ressources sont limitées.

Selon le **dénombrement provincial de l'itinérance visible du 11 octobre 2022**, l'estimation du nombre total de personnes en situation d'itinérance pour l'ensemble du Québec était de 10 000 personnes, tandis que la Montérégie comptabilisait 787 individus, se classant ainsi comme la troisième région avec le plus fort taux d'itinérance. Il s'agit d'une augmentation de 274 personnes, soit une hausse de 98 % par rapport au dénombrement de 2018. La population itinérante se caractérise par une forte majorité d'hommes cisgenres à 68,8 % contre 28 % chez les femmes cisgenres et 3,2 % sont des personnes de différentes diversités de genre. 44,2 % d'entre elles sont âgées de 30 à 49 ans et la principale raison évoquée qui entraîne l'itinérance est le problème de consommation de substances à 25 %, suivi de très près à 23 % par l'expulsion de leur logement et les revenus insuffisants (19%).

Ces chiffres n'incluent pas l'itinérance cachée, qui demeure importante dans la région. L'itinérance cachée désigne les personnes qui, sans domicile stable, trouvent refuge temporairement chez des proches, dans des hébergements improvisés ou des lieux précaires non visibles, comme leur propre véhicule. Ce phénomène, souvent invisible, reflète une grande vulnérabilité et un besoin urgent de trouver des solutions pérennes pour répondre aux besoins de ces individus.

1.2 Description de l'état de l'itinérance hors refuge et dans les campements dans la communauté

L'un des défis majeurs liés à l'itinérance en Montérégie réside dans la répartition inégale des services sociaux et médicaux. Tandis que des centres urbains comme Longueuil disposent de plus de ressources, les régions rurales quant à elles, doivent faire face à des défis d'accessibilité et de pénurie de services spécialisés, comme les centres d'hébergement ou les services de santé mentale, ce qui augmente la précarité pour certaines populations. Les personnes vivant en situation d'itinérance dans les secteurs plus ruraux peuvent avoir plus de difficulté à accéder à des soins de santé, à des ressources ou de l'aide pour se stabiliser (l'obtention de la carte d'assurance maladie ou faire une demande pour de l'aide sociale). L'inflation et l'augmentation des prix à la consommation exacerbent les défis pour les personnes en situation d'itinérance à travers toute la région. La hausse des coûts alimentaires, des loyers et des services essentiels rend encore plus difficile l'accès aux ressources de base. Les organismes communautaires, déjà sous pression, peinent à répondre à la demande croissante, soulignant l'urgence d'agir dans ce contexte économique difficile.

C'est pour cette raison que pour faire face à la situation, une collaboration entre les différents paliers de gouvernement, entre les organismes communautaires, les villes, la police et bien d'autres partenaires, est essentielle pour répondre efficacement aux besoins de la population vulnérable.

La Montérégie est une région vaste et diversifiée et plusieurs tables de concertation en itinérance y sont établies pour répondre aux besoins spécifiques des populations dans différentes zones. Ces tables regroupent des acteurs institutionnels, publics et communautaires pour coordonner les actions en matière d'itinérance, de logement et de services sociaux. La présence de plusieurs tables

de concertation en itinérance en Montérégie reflète la diversité géographique, socio-économique et démographique de la région que voici :

Sorel-Tracy est située à l'est de la Montérégie, à environ 60 kilomètres au nord-est de Montréal, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Ce positionnement en fait un point stratégique entre la région métropolitaine de Montréal et le Bas-Saint-Laurent. La MRC de Pierre-De Saurel comprend plusieurs municipalités, dont Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Aimé, Saint-David, Yamaska et Nicolet, et compte environ 55 000 habitants, avec une concentration plus élevée autour de Sorel-Tracy. La sous-région comprend une zone urbaine centrée sur Sorel-Tracy et de vastes zones rurales dans les autres municipalités, ce qui crée une dualité dans les besoins en services, avec des défis d'accessibilité pour les résidents des zones rurales plus éloignées. Sorel-Tracy abrite l'Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, un établissement important offrant des soins d'urgence, des services médicaux spécialisés et des soins de longue durée, Mais les personnes des municipalités rurales peuvent avoir de la difficulté à y accéder en raison de leur éloignement.

Le Centre de détention de Sorel-Tracy, situé au cœur de la ville, fait partie des établissements carcéraux pouvant contribuer à l'itinérance, notamment en raison des difficultés rencontrées par les personnes libérées, telles que l'absence de logement stable, le manque de suivi médical et l'accès à des ressources financières limitées. Un système de soutien en constante évolution a été mis en place pour faciliter leur réinsertion sociale et réduire les risques d'itinérance parmi les ex-détenus. Des partenariats cruciaux ont été établis entre l'agent de liaison de la prison, des pharmacies, ainsi que l'organisme communautaire La Porte du Passant, qui offre un centre de jour avec soutien alimentaire, hébergement d'urgence, halte répit climatique et suivi en stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA). Ces initiatives, en constante amélioration, sont adaptées aux réalités spécifiques de ces individus afin de rendre leur transition vers la réintégration communautaire aussi digne et réussie que possible. Comme dans toutes les sous-régions de la Montérégie, des organismes communautaires soutiennent les personnes vulnérables, y compris celles en situation d'itinérance, en collaboration avec les établissements publics pour offrir des services d'hébergement d'urgence, de la réinsertion sociale et du soutien psychologique, tels que des centres d'hébergement, des banques alimentaires et des services d'accompagnement.

La Table du comité local d'intervention en itinérance de Pierre-De-Saurel coordonne les efforts des divers acteurs afin d'améliorer la prise en charge des personnes en situation d'itinérance et de promouvoir une approche intégrée. Un comité de cohabitation sociale est également en place, réunissant des partenaires issus de divers secteurs tels que le milieu municipal, communautaire, ainsi que les services policiers. En janvier 2025, un médecin s'est joint à ce comité pour apporter son soutien et ses contacts, enrichissant ainsi l'équipe existante.

Les grandes distances entre les municipalités rurales ainsi que les particularités géographiques de Sorel-Tracy rendent l'accès aux services sociaux, de santé et d'hébergement plus difficile pour les résidents dans le besoin. Cela complique également le travail des intervenants qui tentent de joindre ces personnes directement dans les quelques campements situés près de la bibliothèque qui sont visibles et quelques-uns dans la forêt ou dans les rues. La Maison L'Ancre Pierre-De

Saurel, une ressource faisant partie du réseau des Auberges de cœur du Québec, est présente à Sorel-Tracy pour soutenir les jeunes en difficulté. Cependant, aucun service n'est encore disponible pour répondre à l'augmentation de la population vieillissante, autonome ou semi-autonome en situation de pauvreté. La création d'une résidence pour personnes âgées à but non lucratif serait une réponse bienvenue à ce besoin croissant, pour lequel il n'existe actuellement aucune solution optimale.

Saint-Hyacinthe : La Table de concertation Solidarité Itinérance Maskoutaine (Table SIM) est sur le territoire de la MRC des Maskoutains et comprend 17 municipalités locales, soit une population de plus de 90 000 personnes, qui est répartie entre des zones urbaines, périurbaines et rurales et qui se distingue par la prédominance de Saint-Hyacinthe où logerait la majorité des gens (64%). En effet, cette ville n'est pas seulement le centre régional des services, mais celle-ci soutient également les populations des MRC avoisinantes : région d'Acton et Vallée-du-Richelieu. Elle sert aussi de centre de services pour les territoires avoisinants et abrite l'hôpital Honoré-Mercier, un établissement clé dans le réseau de la santé qui dessert plusieurs territoires.

La position stratégique de la ville de Saint-Hyacinthe fait d'elle un point de convergence pour les personnes en situation d'itinérance en provenance de secteurs environnants, y compris des MRC rurales. **La Table Solidarité Itinérance Maskoutaine** (Table SIM) réunit un ensemble d'organismes communautaires, d'institutions publiques et de partenaires locaux œuvrant directement ou indirectement en lien avec l'itinérance. Elle inclut notamment le CISSS de la Montérégie-Est, la Sûreté du Québec, ainsi que divers organismes en travail de rue et d'hébergement d'urgence. Son action se concentre principalement sur le territoire de la MRC des Maskoutains où le territoire est marqué par le vieillissement de la population.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, la Table SIM inclut également des partenaires provenant de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et de la région d'Acton. Par exemple, les organismes en travail de rue situés à Belœil et Acton, ainsi que la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent, participent activement à la concertation. Leur présence assure une connaissance des réalités spécifiques des différentes sous-régions tout en renforçant la synergie des actions en matière d'itinérance dans les campements et hors refuge. Le territoire visé se caractérise par une diversité des contextes urbains et ruraux, ce qui a un impact sur les formes et les manifestations de l'itinérance. Cette concentration accentue les pressions sur les services locaux, ce qui justifie une planification intégrée et adaptée.

La situation locale de l'itinérance visible hors refuge a subi un accroissement important durant la dernière année en raison de la perte de plusieurs maisons de chambres (+ de 30 chambres) pour « rénoviction » ou requalification des bâtiments par les nouveaux propriétaires. Ceci, sans considérer les nombreux incendies d'immeubles à vocation locative qui se sont succédés encore cette année, mettant à la rue des populations vulnérables ou fragilisées (étudiants, personnes âgées, travailleurs issus de l'immigration, personnes à faible revenu, etc.) de Saint-Hyacinthe.

L'effort collectif visant à mettre en place des réponses aux divers enjeux de l'itinérance n'a malheureusement pas permis d'améliorer significativement la situation de l'offre résidentielle

puisque davantage de logements abordables ont été perdus que développés ou maintenus. Par conséquent, le territoire maskoutain a vu naître au cours de la dernière année plusieurs petits campements (une douzaine) qui ont été démantelés sur une base régulière. Les personnes y séjournant possédaient plusieurs enjeux similaires ou facteurs d'aggravation de leur situation, diminuant ainsi la capacité du milieu à les rediriger dans les services d'urgence ou les réinsérer en logement. Les exemples sont nombreux : dettes importantes de l'individu ou auprès de nombreux propriétaires d'immeubles locatifs, enjeux de dépendance de haut niveau, d'expression d'une santé mentale considérée comme dérangeante pour les citoyens, revenus très bas (chèque de base), absence de documents légaux, problématiques de comportements à risque ou de violence, enjeux de santé physique ou de pertes cognitives majeures et quantité importante de biens à transporter avec eux, etc.

Longueuil : Ville-centre de l'agglomération, Longueuil est l'une des plus grandes villes de la région et bénéficie d'une densité de population élevée de plus de 500 000 habitants. Elle se situe à proximité immédiate de Montréal, ce qui en fait un centre urbain majeur, et offre aussi des secteurs industriels, des zones boisées et isolées où des campements informels se développent. Ces zones sont stratégiques en raison de leur proximité avec les services de soutien ou parce qu'elles offrent des lieux discrets propices à la vie en campement. Cette proximité avec Montréal ainsi que la concentration des services sociaux et communautaires à Longueuil favorisent la provenance de gens venant de municipalités environnantes, ce qui accentue la pression sur les ressources actuelles du milieu déjà saturées. Longueuil est un pôle stratégique pour la coordination des services destinés aux personnes en situation d'itinérance. Longueuil, Brossard, Saint-Lambert, Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville font partie des municipalités situées dans l'agglomération de Longueuil qui sont des secteurs urbains à forte densité de population. Brossard, en particulier, connaît une forte croissance démographique en raison de l'immigration et d'une urbanisation rapide, ce qui entraîne des défis spécifiques en matière de services sociaux, notamment pour les populations vulnérables. Ces sujets sont abordés à tous les mois à la **Table Itinérance Rive-Sud** (TIRS) où plusieurs partenaires en itinérance échangent afin de rester centrés sur les enjeux de cette région.

La transition vers l'autonomie des jeunes sortant des centres jeunesse est marquée par un manque de ressources suffisantes, laissant de nombreux jeunes vulnérables, souvent privés de soutien et de l'accompagnement nécessaires pour réussir cette étape cruciale de leur vie. Par ailleurs, l'aide sociale actuelle ne suffit pas à couvrir le revenu minimum nécessaire pour satisfaire les besoins essentiels tels que le logement, la nourriture et le transport. Cette insuffisance, exacerbée par l'augmentation du coût de la vie, plonge de nombreuses personnes dans une précarité grandissante. Cette situation a un impact direct sur les enjeux liés à l'itinérance dans l'agglomération, d'autant plus que la diversité des profils, y compris les barrières linguistiques, complique l'accès aux services. De surcroît, la croissance économique, qui accentue la demande en logements, contribue à une crise de l'habitation sans précédent à Longueuil. Actuellement, près d'un ménage sur quatre n'a pas accès à un logement adéquat, abordable et salubre.

La situation des campements est en constante expansion. Autrefois isolés, ces campements se multiplient et s'étendent désormais dans plusieurs secteurs stratégiques, mettant en lumière

l'incapacité des ressources existantes à répondre aux besoins croissants. L'augmentation notable de leur nombre au cours des dernières années est évidente : on dénombre environ une trentaine de campements en hiver, et ce nombre peut atteindre jusqu'à quatre-vingts durant la période estivale. Malheureusement, ces chiffres ne prennent pas en compte les tentes installées en fin de journée et retirées au matin. Ce phénomène expose les personnes concernées à des conditions précaires, sans sécurité ni confort, et souvent sans accès aux services essentiels, aussi simples qu'un accès à de l'eau courante. Le manque de salubrité, l'accumulation d'objets personnels, de déchets et la présence de seringues souillées soulèvent des enjeux importants de santé publique et d'acceptabilité sociale, particulièrement en ce qui concerne l'état et la sécurité des lieux publics, mais aussi tous les aspects de la cohabitation sociale.

Saint-Jean-sur-Richelieu, Carignan, Chambly : Cette sous-région est celle du RLS Haut-Richelieu-Rouville qui inclut la MRC du Haut-Richelieu, la MRC Rouville mis à part Saint-Paul-d'Abbotsford et Ange-Gardien ainsi que les villes de Chambly et Carignan qui se trouvent dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu. Cela totalise vingt-deux (22) municipalités. Le territoire du Haut-Richelieu-Rouville comprend une ville-centre, Saint-Jean-sur-Richelieu, avec une population d'environ 100 000 habitants, ainsi qu'une seconde ville importante, Chambly, qui compte environ 31 000 habitants. Ce territoire se caractérise par ses deux grandes villes, accompagnées de 20 petites municipalités rurales. Afin de rejoindre la population vulnérable de ces municipalités rurales, une clinique mobile de services de proximité a été développé dans la région. En tout, la population du Haut-Richelieu-Rouville dépasse les 200 000 habitants. En ce qui concerne le travail de rue, la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu (environ 100 000 habitants) et le territoire de Rouville (76 902 habitants) desservent directement l'ensemble de la population, soit 176 902 habitants.

L'itinérance visible est un phénomène relativement récent sur le territoire, ayant pris une ampleur considérable au cours des cinq dernières années. Lors de sa création en 2018, **la Table itinérance Haut-Richelieu-Rouville (HRR)** visait principalement à sensibiliser la population à l'itinérance cachée. Cependant, face à l'augmentation rapide des besoins, notamment en matière d'itinérance visible, elle a dû s'adapter et passer à l'action. En cinq ans, trois ressources ont été mises en place : l'Hébergement 24/7 porté par Actions Dépendances, le centre de jour Le Spot soutenu par la Maison des jeunes Le Dôme et Passe-moi la Puck, un organisme dédié au travail de rue à Saint-Jean-sur-Richelieu, créé par des acteurs locaux. Deux autres ressources, plus spécifiques, sont également présentes sur le territoire. La Maison Stéphane Fallu, située à Chambly, est une ressource d'hébergement destinée aux jeunes adultes en situation de vulnérabilité, qui doivent quitter les Centres jeunesse une fois majeurs. Cette ressource permet de prévenir l'itinérance en accueillant ces jeunes et en apportant un soutien à ceux qui sont déjà dans cette situation. La Maison dispose également d'une halte-climatique dans son centre de jour. Finalement, la Maison Oxygène Haut-Richelieu est une ressource d'hébergement transitoire destinée aux pères en difficulté et à leurs enfants. En plus de l'hébergement, l'organisme accompagne les pères dans la reprise du contrôle sur leur vie, en les aidant dans des démarches telles que la recherche de logement, les procédures juridiques liées à la garde des enfants, la recherche d'emploi, et le soutien en santé physique et mentale. Bien que la priorité d'accueil soit le Haut-Richelieu-Rouville, la ressource est ouverte à l'ensemble de la Montérégie lorsque la capacité d'accueil le permet. Les autres Maisons Oxygène les plus proches sont situées à Montréal, Sorel et Granby.

Actuellement, on estime qu'entre 80 et 100 personnes se trouvent en situation d'itinérance dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, dont probablement entre 20 et 30 dorment dans la rue. Le phénomène est tout aussi préoccupant dans les environs de Saint-Jean-sur-Richelieu, où les ressources d'hébergement de proximité sont quasi inexistantes. Bien que la tendance reste davantage orientée vers l'itinérance cachée, l'itinérance visible devient de plus en plus présente. Les personnes touchées par ce phénomène sont souvent très isolées et ont un accès limité aux services en raison de leur éloignement géographique.

Châteauguay et ses environs : Cette sous-région fait partie de la MRC de Roussillon, située dans les zones périurbaines de la Montérégie. Bien que proche de Montréal, elle présente des caractéristiques rurales et un accès plus limité aux services. Elle se distingue par une répartition géographique des ressources concentrées principalement dans les centres urbains tels que Châteauguay, tandis que les secteurs ruraux souffrent d'un manque de services directs. La pauvreté y est particulièrement marquée, avec des difficultés d'accès aux ressources essentielles pour les personnes en situation d'itinérance. Cette région comprend plusieurs villes, dont Châteauguay, ville-centre, qui abrite l'hôpital Anna-Laberge, où les quelques personnes en situation d'itinérance de cette région se retrouvent aux urgences, faute de ressources à proximité. Des initiatives telles que l'auberge du cœur L'Élan des jeunes et le projet de logement itinérance KWÉ 55 développé par l'organisme la Frohme contribuent à lutter contre l'itinérance. Ce projet comprend un immeuble de 31 studios destinés à des personnes à risque d'itinérance, dont au moins 5 logements sont réservés à des membres de la communauté autochtone. On y trouve aussi Mercier, Saint-Constant et Kahnawake, une importante communauté autochtone. Kahnawake, une nation mohawk, est située sur la réserve au sud du fleuve Saint-Laurent, à environ 20 kilomètres de Montréal. Elle fait partie de la Confédération des Haudenosaunee (Ligue des Cinq Nations) et est l'une des nations constitutives de cette confédération.

L'itinérance a d'abord été abordée par le Comité de lutte à la pauvreté du Grand Châteauguay, avant la création, en 2020, de la **Table itinérance Jardins-Roussillon**, qui regroupe 23 municipalités. Aujourd'hui, cette Table rassemble une quinzaine de membres des secteurs communautaire et de la santé, avec la participation périodique des corps policiers pour favoriser la collaboration et la connaissance mutuelle. L'Office d'habitation de Roussillon s'est récemment joint à l'initiative. Un comité a été formé pour identifier les besoins liés à l'itinérance qui se manifeste d'abord de façon cachée. Le premier objectif a été de réaliser un recensement local des personnes en situation d'itinérance au cours de l'année écoulée. Un outil a aussi été développé pour inventorier les services offerts par les organismes membres.

La MRC de Roussillon, à l'instar d'autres régions du Québec, fait face à une augmentation de l'itinérance. Certains campements isolés sont recensés, en raison de l'absence d'hébergement d'urgence accessible à proximité, celui-ci étant uniquement situé à La Prairie. Le manque de transport est également un obstacle majeur dans ce secteur, car il est plus facile de se rendre à Montréal ou à Salaberry-de-Valleyfield qu'à La Prairie. Cette problématique touche tant l'itinérance visible, présente dans les zones urbaines comme Châteauguay, que l'itinérance cachée,

plus fréquente dans les zones rurales moins accessibles. La situation est particulièrement préoccupante dans des municipalités rurales telles Mercier, où l'accès aux ressources est limité.

À Châteauguay, le nombre de personnes vivant dans des conditions précaires augmente, souvent en raison de facteurs comme la pauvreté, les troubles de santé mentale et l'isolement social. Ces personnes ont fréquemment un accès limité aux services essentiels tels que l'hébergement d'urgence ou le soutien en santé mentale. Cette croissance démographique, couplée à la pression accrue sur les services existants, représente un défi majeur pour la région. Une approche intégrée et renforcée est donc nécessaire pour répondre efficacement à cette problématique croissante, en reliant les municipalités, les acteurs communautaires et les services gouvernementaux.

Secteur de Salaberry-de-Valleyfield : La Table de concertation en itinérance Beauharnois-Salaberry-Suroît regroupe plusieurs MRC et municipalités de la région du Suroît, au Québec. Elle couvre notamment la MRC de Beauharnois-Salaberry : incluant des villes comme Salaberry-de-Valleyfield et Beauharnois; la MRC du Haut-Saint-Laurent : incluant des villes comme Huntingdon et Ormstown. Finalement, il y a aussi la MRC de Vaudreuil-Soulanges : comprenant des villes telles que Vaudreuil-Dorion, Île-Perrot, Pincourt, et d'autres municipalités.

Cette table de concertation vise à coordonner les efforts des acteurs communautaires, sociaux et gouvernementaux pour mieux répondre aux besoins des personnes sans-abri. Elle facilite la collaboration et l'échange d'information entre les différents partenaires. En 2021, un projet commun a été lancé avec l'Unité mobile Chaleur du Suroît, un autobus aménagé pour accueillir et aider les personnes vulnérables par temps froid. En 2022, le projet s'est poursuivi avec cette unité mobile, mais en 2023, faute d'espace, il a été déplacé dans un local temporaire. En 2024, l'objectif a été de créer une halte ouverte toute l'année dans un local permanent. Entre avril et le 30 novembre 2024, 913 personnes différentes ont fréquenté la halte répit, totalisant 5 636 visites sur 174 jours d'ouverture. Ces chiffres témoignent d'une demande significative, ce qui justifie la présence de 3 intervenants et de plus d'une quinzaine de bénévoles pour répondre aux besoins.

À Salaberry-de-Valleyfield et dans ses environs, l'itinérance connaît une augmentation continue, mettant les ressources locales à rude épreuve pour répondre à l'ensemble des besoins. Durant la période estivale, environ 40 personnes vivent à l'extérieur dans des tentes, éparpillées sur le vaste territoire. Ce chiffre diminue en hiver, oscillant entre 10 et 15 personnes, la plupart trouvant refuge dans les structures d'hébergement disponibles. Le Café des deux pains, qui offre un service d'aide alimentaire depuis 1982, accueille chaque jour entre 80 et 100 personnes à sa soupe populaire, apportant ainsi un soutien considérable aux personnes en situation de précarité dans la région.

L'absence d'espaces d'accueil de jour accessibles pendant les heures critiques expose de nombreuses personnes vulnérables, souvent dans les parcs, où elles font face à un accueil difficile. Il est donc essentiel de disposer d'un lieu sécurisé où ces individus peuvent se réchauffer, se nourrir et accéder à des soins de base. La halte climatique est indispensable pour assurer leur sécurité et dignité, notamment durant les périodes de froid intense ou de chaleur extrême. En plus de répondre aux besoins immédiats, elle permet d'orienter les personnes vers des solutions durables, comme l'accès à d'autres ressources ou un suivi social.

Ce projet complète les services existants dans la région, avec par exemple L'Antichambre 12-17, qui offre un soutien social et de l'hébergement adapté aux jeunes de 12 à 17 ans en situation précaire ou d'itinérance dans les MRC de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges. L'Aiguillage, une organisation à but non lucratif (OBNL), offre un travail de rue, de l'hébergement d'urgence et une stabilité résidentielle, avec 2 lits pour les dégriseurs en cas d'intoxication. Enfin, la Maison d'Hébergement Dépannage de Valleyfield (MHDV) propose des services d'hébergement temporaire et d'urgence aux personnes en situation de vulnérabilité, sans distinction de condition. Le travail et l'engagement de ces organismes sont essentiels pour prévenir les drames humains et répondre de manière coordonnée à la crise de l'itinérance dans ce secteur. La croissance continue de l'itinérance, la pénurie de ressources appropriées, ainsi que les difficultés liées au transport et à l'accès aux services, dus aux particularités urbaines et rurales de Salaberry-de-Valleyfield, rendent cette ville particulièrement vulnérable face à la gestion de l'itinérance et des campements. Il est donc impératif d'accroître les ressources disponibles afin de mieux répondre aux besoins croissants de la population vulnérable.



2 CONSULTATION DES PARTENAIRES

2.1 Une description de la structure de gouvernance

Une structure de gouvernance en itinérance désigne l'ensemble des acteurs, des instances et des processus organisés pour gérer, coordonner et mettre en œuvre des solutions face à la problématique de l'itinérance. Elle regroupe des acteurs du secteur public, communautaire, ainsi que des partenaires privés, tous travaillant ensemble pour améliorer les services, les ressources et les réponses aux besoins des personnes en situation d'itinérance.

Cette description met en lumière les mesures mises en place en Montérégie pour optimiser l'utilisation du financement destiné aux personnes en situation d'itinérance hors refuge et dans les campements. Quelques rencontres regroupant divers partenaires ont été organisées afin d'explorer toutes les possibilités pour répondre aux besoins de cette population. À ces rencontres ont participé des représentants de chaque comité de concertation et table de coordination, des acteurs communautaires, des intervenants psychosociaux, des organismes d'hébergement, ainsi que des institutions de santé, incluant les trois CISSS de la Montérégie : le CISSS de la Montérégie-Est (CISSSME), le CISSS de la Montérégie-Centre (CISSSMC) et le CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO). Étaient également présents des partenaires municipaux, des responsables de l'habitation et des policiers.

L'objectif était de favoriser le partage d'informations, de coordonner les services existants, d'identifier les besoins non couverts et de définir des stratégies pour améliorer la prise en charge de l'itinérance. Composé de leaders et de décideurs représentant chaque Table en itinérance, des décisions stratégiques ont été présentées et sélectionnées au sein de chaque sous-région, afin de garantir une réponse optimale aux enjeux spécifiques du milieu. L'ensemble des partenaires intersectoriels a été invité à soumettre un projet et/ou à choisir celui qui serait le mieux adapté à sa région. L'itinérance étant un phénomène multidimensionnel, touchant divers secteurs tels que le logement, la santé, l'emploi et la justice, une gouvernance efficace nécessite des partenariats intersectoriels, incluant la participation de personnes ayant une expérience directe de l'itinérance.

En somme, la structure de gouvernance en itinérance en Montérégie a adopté une approche inclusive, favorisant la collaboration entre tous les acteurs responsables de la gestion de l'itinérance, tant hors refuge qu'en campements, afin de travailler ensemble vers un objectif commun : réduire l'itinérance et améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité tout en conservant les priorités établies dans notre plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) sur l'itinérance en Montérégie.

En lien avec les priorités du PARCI, il était essentiel que le financement soit accessible à toutes les sous-régions, permettant ainsi à chacune de mettre de l'avant ses besoins spécifiques. L'objectif était de prioriser l'accessibilité des services sur l'ensemble des territoires, y compris les zones rurales. Il s'agissait de souligner quelques priorités telles que l'accessibilité aux services pour les femmes et la jeunesse, le soutien au logement, aux ressources de proximité ou au travail de rue,

tout en encourageant la collaboration entre tous les acteurs et partenaires, et en respectant la spécialité et l'expertise de chacun.

2.2 Une description de la table de concertation et autres parties prenantes qui ont été consultées dans le développement des PRCC et qui seront mobilisées dans leur mise en œuvre.

Comme mentionné précédemment, six tables en Montérégie sont directement impliquées dans la gestion de l'itinérance. Chacune d'elles est constituée d'un regroupement multisectoriel, incluant des organismes communautaires, institutionnels, municipaux ainsi que des citoyens. Ces tables œuvrent ensemble pour identifier des solutions face à l'itinérance, collaborer sur des projets communs, assurer la circulation de l'information entre les différents partenaires, et jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation de la population aux enjeux rencontrés par les personnes en situation d'itinérance. La Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M), qui rassemble près de 300 organismes communautaires autonomes de la région, a également participé à ce processus de développement. Cette table, qui œuvre non seulement dans le domaine de l'itinérance, mais aussi dans l'ensemble des secteurs de la santé et des services sociaux, a regroupé l'ensemble des acteurs mobilisés pour la création du PRCC. Il convient de souligner que les personnes en situation d'itinérance ont été consultées et invitées à participer à l'élaboration et à la réflexion des projets, afin de garantir que les initiatives proposées répondent réellement à leurs besoins et préoccupations immédiats.



3 PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ET SES OBJECTIFS

3.1 Vision de la communauté

Le gouvernement fédéral a mis de l'avant certains principes directeurs, qui ont été adaptés en fonction de la réalité du Québec. La Montérégie a établi une vision claire en lien avec certains éléments énoncés des principes directeurs de l'initiative que voici :

Vivre dans une région où chaque personne, quelle que soit sa situation, a un accès équitable à un logement stable, à des services de soutien appropriés et à des opportunités de réintégration sociale. La Montérégie est et sera une communauté inclusive, où l'objectif est de réduire au maximum l'itinérance et la précarité, tout en favorisant la sécurité et la dignité des individus pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets de vie. Il s'agit de poursuivre le travail au sein d'un environnement multisectoriel, où tous les experts collaborent et s'unissent pour garantir que les objectifs identifiés par la Montérégie soient toujours atteints et maintenus à l'avant-plan.

3.2 Objectifs à court et moyen terme (se doter d'objectifs en précisant les résultats visés)

Les objectifs ont été élaborés en collaboration avec les membres mentionnés précédemment et respectent la vision de la région. Ces objectifs répondent aux besoins des gens directement hors refuges et dans les campements tout en assurant une continuité de service après la période de financement annoncée. Voici les objectifs à court et à moyen terme par le financement :

- Offrir une approche visant d'abord à assurer la dignité de toutes personnes en situation d'itinérance; mettant l'emphase sur celles vivant hors refuges et dans les campements;
- Promouvoir une approche visant la stabilité résidentielle avec accompagnement, en commençant par améliorer l'accessibilité des refuges. Cela inclut l'élargissement des horaires d'ouverture, l'ajout de journées supplémentaires d'accès, ainsi que la disponibilité d'intervenants formés en nombre suffisant pour accueillir toute personne se présentant avec un besoin;
- Renforcer les services de proximité en itinérance en fournissant un soutien direct sur le terrain aux personnes vivant dans les campements ou dans la rue. Cela inclut l'offre d'écoute, de soutien, d'aide alimentaire, ainsi que d'autres besoins essentiels à travers des trousseaux hivernales ou d'urgence, tout en cherchant à les orienter vers des services visant à favoriser leur stabilité résidentielle;
- Augmenter le nombre de places en halte climatique, en hébergement d'urgence et en hébergement de transition en mettant en œuvre plusieurs projets visant à ajouter concrètement et rapidement des chambres et des logements supplémentaires dans notre région;
- Offrir un répit et un sentiment de tranquillité d'esprit aux personnes en situation d'itinérance en leur fournissant des casiers sécurisés pour protéger leurs effets personnels;

- Investir dans l'acquisition d'immeubles pour garantir la pérennité des services et s'assurer que les espaces seront sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes;
- Faciliter le transport des personnes en situation d'itinérance entre les différentes ressources des régions rurales en prenant en charge les frais de taxi et de billets de transport en commun;
- Fournir des dépannages alimentaires, des cartes-cadeaux ou tout autre moyen afin de garantir que les personnes puissent se nourrir ou se réchauffer, même si elles n'utilisent pas les services disponibles.

4 PLAN D'INVESTISSEMENT

4.1 Description des investissements de contrepartie du Québec en lien avec les campements et l'itinérance hors refuge

Vous trouverez en pièce jointe, le tableau des investissements réalisés en Montérégie de 2023 à 2026 (20 380 824\$) émanant du gouvernement provincial et qui sont supérieurs à la contribution fédérale (4 129 732\$ de 2024 à 2026), pour des activités comparables. Ce tableau met en évidence les initiatives provinciales contribuant à la réponse à l'itinérance hors refuge et aux campements.

4.2 Élaboration d'un plan d'investissement par activité du financement en cours pour les allocations reçues :

1. Nom du secteur d'activité correspondant	2. Coût par année 2024-2025 (financement fédéral)	3. Coût par année 2025-2026 (financement fédéral)	4. Description
A. Services en matière placement en logement	44 114 \$	44 114 \$	L'ajout d'intervenants afin d'augmenter l'accompagnement et la stabilisation en logement ainsi que des fonds d'urgence pour éviter les expulsions.
B. Services de prévention de l'itinérance et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges	119 157 \$	119 157 \$	L'embauche de travailleurs de rue supplémentaire ainsi que des intervenants pour augmenter les référencement et l'accompagnement vers les bons services autres que les refuges.
C. Services de soutien à la clientèle	140 574 \$	140 574 \$	L'ajout de plusieurs plages horaires, ainsi que des journées d'accès supplémentaires dans les refuges et haltes climatiques. L'achat de cartes-cadeaux, création de trousse hivernales, billets d'autobus et de taxis ainsi que du dépannage alimentaire. L'achat de casiers pour mettre à l'abri les effets personnels des gens.
D. Dépenses en immobilisations	1 451 292 \$	1 288 292 \$	L'acquisition d'immeubles pour appartements, chambres supplémentaires, pérennisation de services en achetant les immeubles pour cesser les augmentations et les risques d'expulsion des services. Achat possible de 30 mini-maisons.
E. Coordination des ressources et collecte des données	0\$	63 000 \$	L'embauche d'une agente de cohabitation sociale afin de faciliter la mise en place d'actions permettant l'accès à des services et autres.
F. Dépenses administratives	309 729 \$	309 729 \$	L'administration et la gestion du financement en cours.
Total	2 064 866 \$	2 064 866 \$	

5 RÉSULTATS RÉGIONAUX

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Résultat attendu</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Cible</i>
A. Services en matière placement en logement	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les femmes dans leur recherche de logements et éviter des expulsions. 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de personnes accompagnées/logées/suivies. 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner 7 femmes de plus par année;
B. Services de prévention de l'itinérance et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges	<ul style="list-style-type: none"> Joindre les personnes en campements et leur apporter soutien, transport vers d'autres ressources et plus d'interventions. 	<ul style="list-style-type: none"> Nb d'interventions; Nb de personnes aidées. 	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter 40 interventions de plus par année; Aider, nourrir, référer ou transporter 600 personnes qui vivent hors refuge ou en campements sur 2 ans.
C. Services de soutien à la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser les biens des gens; Augmenter les plages horaires des haltes climatiques pour accueillir plus de gens; Répondre aux besoins essentiels des gens : vêtements, trousse hivernales, nourriture, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de casiers occupés; Nb de personnes accueillies; Nb de personnes aidées. 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre 90% de taux d'occupation des casiers; Accueillir 75 personnes de plus par année; Aider 20 personnes de plus en besoins essentiels annuellement.
D. Dépenses en immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> Créer des places supplémentaires en hébergement d'urgence; Pérenniser les services en achetant 2 les bâtiments; Rajouter des chambres en hébergement de transition pour jeunes; Augmenter le nombre de places en hébergement de transition. 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de places en hébergement d'urgence; Nb de service pérennisés et stables; Nb de chambres supplémentaires en hébergement de transition jeunesse; Nb de logements ajoutés en hébergement de transition. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 30 places l'offre d'hébergement d'urgence sur 2 ans; Pérenniser 2 services en achetant les bâtiments; Offrir 9 chambres de plus en hébergement de transition pour jeunes dont 6 exclusivement pour les filles; Offrir 12 places supplémentaires en hébergement de transition.
E. Coordination des ressources et collecte des données.	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la cohabitation sociale et améliorer le vivre-ensemble dans l'espace public . 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de requêtes émises par les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> Viser une diminution de 35% le nombre de requêtes/plaintes de citoyens.